

**Bureau du 2 juillet 2001**

**Décision n° 2001-0052**

commune (s) : Jonage

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 15, rue du Lavoir et appartenant à M. et Mme Ray**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 25 juin 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La communauté urbaine de Lyon envisage d'acquérir une parcelle de terrain située 15, rue du Lavoir à Jonage et appartenant à monsieur et madame Ray.

Ce terrain, qui est nécessaire à l'aménagement du futur boulevard Louis Pradel et qui représente une superficie de 64 mètres carrés, est cadastré sous le numéro 190 de la section AR.

Aux termes du compromis qui est présenté, la Communauté urbaine achèterait ledit terrain au prix de 150 F le mètre carré pour une surface de 64 mètres carrés, soit 9600 F avec une indemnité de 2000 F pour perte de plantations, conformément à l'avis des services fiscaux.

Par ailleurs, elle ferait procéder, à ses frais, à la reconstruction de la clôture, constituée d'un mur surmonté d'un grillage le long de la limite du terrain des vendeurs avec le boulevard Louis Pradel ainsi qu'au rétablissement des réseaux et compteurs qui seraient touchés par ces travaux, ces derniers étant estimés à 135 000 F ;

Vu ledit compromis d'acquisition ;

Vu l'avis des services fiscaux ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** en résultant ainsi que les frais d'actes notariés, estimés à 3500 F, seront prélevés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 800 - fonction 824 - opération 0202.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,